

N°4151
Entrée le 28.05.2026
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 29.05.2026
Chambre des Députés



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député·e·s
Luxembourg

Luxembourg, le 28 mai 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à **Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale** concernant **le temps de travail des médecins en voie de spécialisation**.

Dans sa réponse à ma question parlementaire n°3962, Madame la Ministre a omis de répondre à la question numéro deux, que je me permets dès lors de réintroduire :

Madame la Ministre considère-t-elle que cette pratique soit conforme à la directive 2003/88/CE et à la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Bernard', with a long horizontal stroke extending to the right.

Djuna Bernard
Députée